

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 19 février 2025

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

Date d'affichage de la liste des délibérations : 28 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente du bourg, 45 rue de l'Eglise, sous la présidence de M. Le Maire, Christophe GILLES.

Présents : GILLES Christophe – GIAVARINI Pascal – LEPAGE Michel - LEBLOND Christine – LEMAITRE Stéphanie - YBERT Valéry – LECORNU Séverine – FOSSEY Flavie - THIENNETTE Claude – VANDENAWEELE Guy – GRINCOURT Vincent - LECOEUR Maurice

Absentes excusées :

LE GUILLOUX Vanessa a donné procuration de vote à LEBLOND Christine.
POZZO Maryvonne a donné procuration de vote à GILLES Christophe.

Absente : LACAILLE Estelle

Secrétaire de séance :

LEBLOND Christine.

1 – COMMANDE PUBLIQUE

1.1 – Marchés publics

Participation financière de la commune aux travaux de rénovation de l'éclairage public sécurisation rue du Corps de Garde, Bd de l'Observatoire par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (APS 481097)

- Délibération n° DEL2025-02-08 –

M. Le Maire donne la parole à son adjoint, délégué aux Travaux & à l'Environnement.

Il présente aux conseillers la proposition financière relative aux travaux de sécurisation, rue du Corps de Garde et Bd de l'Observatoire (APS 481097), du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50).

Le Conseil Municipal,

VU, Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, La proposition financière du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50),

Après avoir entendu l'exposé de M. L'Adjoint,

Après en avoir délibéré,

Département de la Manche
Arrondissement de Coutances
Canton de Créances
Commune de Saint-Germain-sur-Ay

DECIDE

- ☞ **Article 1er :** de la réalisation des travaux de sécurisation (mise en souterrain du réseau de distribution électrique, du réseau de télécommunication et du réseau d'Eclairage Public) rue du Corps de Garde et Bd de l'Observatoire par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (Sdem50) (APS 481097) ;
- ☞ **Article 2 :** de demander au Sdem50 que les travaux soient achevés pour la fin du dernier trimestre 2025 ;
- ☞ **Article 3 :** d'accepter de verser une participation au Sdem50 pour ces travaux d'un montant de 86 060,00 € ;
- ☞ **Article 4 :** d'autoriser M. Le Maire à inscrire les sommes nécessaires au Budget Commune 2025, en dépenses d'investissement, à l'article 204182 ;
- ☞ **Article 5 :** de s'engager à rembourser les frais engagés par le Sdem50 si aucune suite n'est donnée à ce projet ;
- ☞ **Article 6 :** d'autoriser M. Le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce dossier ainsi qu'au règlement des dépenses.

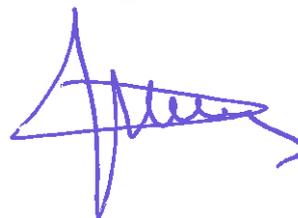
Adoptée à la majorité des votants
(14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
Le 27 février 2025,

La Secrétaire de Séance,
Christine LEBLOND



Le Maire,
Christophe GILLES



Le Maire de la commune de Saint-Germain/Ay :

- ☐ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte affiché et transmis au contrôle de légalité conformément au visa apposé ci-dessus ;
- ☐ informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de l'acquisition de son caractère exécutoire.